



Demande d'un crédit supplémentaire – Commission des finances
(arts. 32, 33 et 34 de la LGAF)

Département : Département des finances, des ressources humaines et des affaires extérieures

Crédit : 23 457 658 francs

Année : 2024

Objet : reports de crédits de 2023 sur 2024

Programme(s) : Tous (49 programmes)

Nature(s) : 31

Nombre de postes : 0 ETP

Motifs-détails : Cette demande concerne l'application du mécanisme des reports de crédits prévu dans la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat (LGAF) et dans le règlement sur la planification financière et le contrôle budgétaire (RPFGB). Cette dérogation au principe de la spécialité temporelle, qui prévoit qu'un crédit est échu au terme de l'année concernée, permet d'éviter les surconsommations en fin d'exercice.

Les crédits non dépensés des dépenses générales en fin d'exercice 2023 sur l'exercice 2024 sont reportés, à raison de 25% sur le programme qui a permis l'économie et 25% sur la part du programme B01 du département concerné, le solde de 50% n'étant pas reporté. Sont exclus du calcul les natures mentionnées à l'article 33 alinéa 3 de la LGAF (provisions, pertes de valeur et dépréciations d'actifs, pertes de change et créances irrécouvrables). En plus de ces natures, la charge effective liée aux coûts de dépollution du site des Vernets inscrite dans le programme B04 a été exclue du calcul des reports. Il s'agit d'un montant de 1.5 million au budget 2023 et d'un montant de 7.6 millions aux comptes 2023.

Ces reports de crédits de 2023 sur 2024 se montent à 23.5 millions de francs dont 14.2 millions sur le programme B01.

Le détail des reports de crédit est présenté par programme dans le tableau joint en annexe à la demande de crédit supplémentaire.

Conseil d'Etat :



17 avril 2024

La chancelière d'Etat :

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'H. J.', written over the text 'La chancelière d'Etat :'. The signature is stylized and cursive.

Décision de la commission des finances :

Accord		Date :
Refus		Signature :

Annexe : détail par programme des reports de crédits supplémentaires de 2023 sur 2024

Total Programmes	23'457'658
A01 Grand Conseil	232'733
A02 Conseil d'Etat	266'684
A03 Exercice des droits politiques	637'547
A04 Egalité, Genève internationale et aéroport, statistique	94'005
A05 Transparence de l'information, médiation et surveillance	29'305
A06 Cour des comptes	133'747
B01 Etats-majors départementaux	14'162'424
B02 Gestion transversale et départementale des ressources humaines.	71'210
B03 Gestion financière transversale et départementale et achats	144'891
B04 Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat et logistique	60'907
B05 Systèmes d'information et du numérique	280'614
C01 Mesures et soutien financier individuel en matière d'action sociale	-
C02 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes âgées	125'287
C03 Actions et soutien financier individuel en faveur des personnes handicapées	22'023
C04 Soutien à la famille et à l'intégration	514'375
C05 Actions en matière d'asile et de migration	1'262
C06 Protection des personnes adultes sous curatelle	45'798
D01 Culture	-
D02 Sport et loisirs	11'629
E01 Protection de l'environnement	615'643
E02 Energie	147'430
E03 Gestion des eaux	221'788
E04 Agriculture et nature	62'309
F01 Enseignement obligatoire et orientation	339'839
F02 Enseignement secondaire II et formation continue	208'713
F03 Enseignement spécialisé et prestations médico-psychologiques	225'342
F04 Enfance, jeunesse et soutien à la parentalité	409'254
F05 Hautes écoles	-
F06 Prestations transversales liées à la formation	141
G01 Logement et planification foncière	158'242
G02 Aménagement du territoire et conformité des constructions et des chantiers	577'946
G03 Information du territoire et garantie des droits réels	62'292
G04 Protection du patrimoine bâti et des sites	451
H01 Sécurité publique	151
H02 Privation de liberté et mesures d'encadrement	1'274'267
H03 Population, droit de cité et migration	-
H04 Sécurité civile et armée	148'091
I02 Production et perception des impôts	142'789
I04 Exécution des poursuites et faillites	97'726
J01 Pouvoir judiciaire	32'975
K01 Réseau de soins	419'157
K02 Régulation et planification sanitaire	-
K03 Sécurité sanitaire, promotion de la santé et prévention	379'126
L01 Réinsertion des demandeurs d'emploi	169'634
L02 Régulation du marché du travail et du commerce	115'836
L03 Promotion économique et tourisme	606'888
M01 Transport et mobilité	152'483
M02 Infrastructures routières et de transports publics	51'051
M03 Admission à la circulation routière et à la navigation	3'653